

HYDRO DEG



NETTOYANT DÉGRAISSANT POLYVALENT INDUSTRIEL aux EXTRAITS VÉGÉTAUX

- Hydro dégraissant de sécurité
- Stable en eau de dureté élevée
- Non inflammable, non combustible, non volatile
- Sans produits caustiques, Sans phosphates
- Polyvalent, économique
- Action rapide

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide
MASSE VOLUMIQUE	: 1028 g/l + /- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	: Alcaline.
pH PUR	: 13.7 environ
pH à 5 %	: 11.9 environ
D.C.O	: 366 g/litre
COULEUR	: Orangée.
ODEUR	: Fruitée d'agrumes
TENSION SUPERFICIELLE à 5%	: 32 Dynes / cm.
TENSION SUPERFICIELLE à 1 %	: 35,2 Dynes / cm.
INFLAMMABILITÉ	: NON Inflammable

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Miscible dans l'eau normale et en eau de dureté élevée en toutes proportions.

Facilement rinçable, ne laisse pas de traces.

Fortement dégraissant et pénétrant, recommandé pour le nettoyage de toutes surfaces lessivables :

Carrelages	Revêtements plastiques	Revêtements stratifiés	Surfaces métalliques
Stores	Pièces mécaniques	Bâtis de machine	
Bâches	Surfaces peintes lessivables	Sols industriels gras	

Elimine les :

Graisses minérales ou végétales	Huiles minérales ou végétales	Dépôts de moisissures	Dépôts d'aliments
---------------------------------	-------------------------------	-----------------------	-------------------

Présente une alternative sur le plan écologique et toxicologique aux solvants de dégraissage d'origine pétrolière présentant un risque d'inflammabilité, un caractère nocif en cas d'ingestion, un rejet et recyclage contraignants pour le nettoyage dégraissage de pièces mécaniques, de moules dans les ateliers d'usinage.

N'attaque pas les métaux ferreux, ne laisse pas de traces sur **les surfaces polies et vitrées.**

Laisse une odeur nouvelle fraîche sur les surfaces nettoyées.

Employé pour le nettoyage des locaux industriels, sols murs, portes, ateliers d'usinage de mécanique dans l'industrie, ateliers d'imprimerie, garages, collectivités, écoles, grandes surfaces, magasins, galeries marchandes, halls d'exposition et de ventes automobiles, parking souterrains, entrepôts, sols de salles de Hand-ball, etc...

Elimine des résines sur les lames de scies à ruban ou circulaires dans les ateliers de menuiserie, parqueteries ou scieries lors du débit de grumes notamment de résineux. En utilisation régulière pour le nettoyage, réduit les fréquences d'affutage.

Renferme des



Extraits d'écorces d'orange

Biodégradable à plus de 90% en 28 jours selon OECD 301D

Matières premières d'**origine facilement renouvelable.**

Particulièrement actif sur les souillures organiques ou minérales

huiles	graisses
cambouis	goudrons



MODES ET DOSES D'EMPLOI

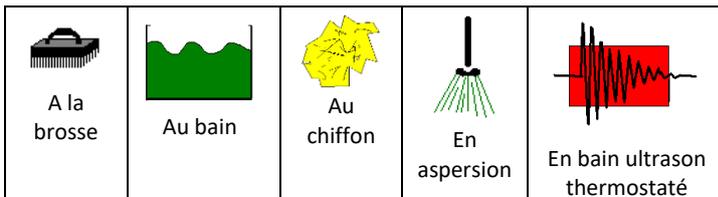
Pour des surfaces très grasses, très encrassées, ou de souillures anciennes, s'utilise par pulvérisation, trempage, brossage ou à l'éponge, dilué dans l'eau à raison de 1 à 2 litres de produit pour 10 litres d'eau selon la nature et l'épaisseur des souillures présentes et le mode d'application.

En nettoyage de sol courant est utilisé à 2%.

Peut être utilisé sous forme de mousse active à l'aide d'un fût ou canon à mousse.

Concentration moyenne : 2 à 5 % en sortie de lance, selon les supports et l'épaisseur des salissures.

Après nettoyage, terminer par un rinçage à l'eau claire.



FONCTION	USAGES		DILUTION	RINÇAGE
Nettoyage de sols : Activer le nettoyage si nécessaire par un brossage.	A la serpillière, au balai éponge ou faubert		S'utilise selon la nature des supports, l'état de salissure, la fréquence des nettoyages à une concentration de 1 à 5 % (en moyenne de 1 à 2 verres pour un seau d'eau).	Dans le cas de surfaces pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires, terminer par un rinçage contrôlé à l'eau potable.
Nettoyage de sols : solution de nettoyage appliquée à l'aide d'une autolaveuse	A l'autolaveuse		En autolaveuse, selon le matériel, nettoyer à une concentration de 1 à 2 parties pour 100 parties d'eau.	Rinçage facultatif
Solution de nettoyage appliquée à la haute pression ou au canon à mousse	Dans le canon à mousse ou réservoir appareil haute pression		Diluer à une concentration de 1 à 5 parties pour 100 parties d'eau.	Rinçage après application
Solution de nettoyage des pièces mécaniques	Au bain au trempé		Utiliser à l'état pur ou diluer à une concentration de 10 à 20 parties pour 100 parties d'eau.	Rinçage après application

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de sels alcalins, agents anticalcaire, de composés émulsionnants abaisseurs de tension superficielle, d'extraits végétaux sélectionnés pour leur aptitude à la biodégradabilité.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



RECOMMANDATIONS



DANGER

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Utilisations réservées aux professionnels

Contient
ESSENCE D'ORANGE : (CITRUS SINENSIS) / ALPHA OLÉFINE SULFONÉE, SEL SODIQUE / ALCOOL GRAS ETHOXYLE
- 5% ou plus, mais moins de 15% de : agents de surface anioniques
- moins de 5% de : agents de surface non ioniques

Conserver hors de la portée des enfants. Bien refermer l'emballage après chaque utilisation.

Protéger du gel au stockage.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

UFI : UT10-60R7-H008-20SK

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
Tel / Fax: 26 36 76
E-mail : t-pac@t-pac.nc
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**

Ref. 0716
Révision n° 6
220279HJ